



ARCHIDIOCÈSE
DE QUÉBEC

Québec, le 17 novembre 2015

Aux membres des assemblées de fabriques,
Aux prêtres, curés, administrateurs, modérateurs,
Aux agents/agentes de pastorale

Madame, Monsieur,

À la suite de nombreuses demandes concernant les descriptions de tâches des agents et agentes de pastorale et des personnes intervenantes, le Service des ressources humaines et pastorales a procédé à l'élaboration de deux documents précisant la description des tâches pour chacune de ces fonctions. Ces documents ont été élaborés en collaboration avec des curés, des agents et agentes de pastorale et des personnes intervenantes. Chaque description tient compte des éléments figurant dans les cadres de référence diocésains entourant ces deux fonctions soient la *Politique des agents et agentes de pastorale en paroisse* et le *Cadre de référence pour les personnes intervenantes*.

Ces documents vous sont transmis à titre de référence pour vous guider lorsque viendra le moment de procéder à l'engagement d'une personne à titre d'agente de pastorale ou d'intervenante. Leur contenu n'est pas exhaustif, de sorte qu'il est possible d'ajouter ou de préciser certaines tâches qui tiennent compte des particularités des milieux où ces fonctions seront exercées. Ils peuvent également être utilisés lors de la répartition des tâches confiées aux membres de vos équipes pastorales. Nous vous rappelons en terminant que l'équipe du Service des ressources humaines et pastorales est disponible en tout temps pour répondre à vos questions.

En espérant que ces nouveaux outils vous soient utiles dans l'exercice de vos responsabilités, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Alain Pouliot, ch.t., v.é.
Vicaire épiscopal pour
le clergé et le personnel pastoral

